

Tarification applicable aux paiements par cartes et de retraits par carte au distributeur automatique de billets (DAB) en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) : exemples

Les exemples ci-dessous sont donnés à titre indicatif car les taux varient quotidiennement.

Tous les taux mentionnés ci-dessous sont en date du 02 janvier 2023.

Exemple en Zlotys Polonais sur la base des cours de change du 02/01/2023

		Cas d'un paiement par carte en Zlotys Polonais	Cas d'un retrait par carte au DAB en Zlotys Polonais
Montant de l'opération en Zlotys		350 PLN	
Cours de change BCE (1)		1 € = 4,6813 PLN soit 1 PLN = 0,2136 €	
Montant de l'opération en euro : conversion au cours de change BCE		74,76 € = 350 PLN/4,6813	
Frais de conversion monétaire	Cours de change Mastercard ou Visa (2)	1 € = 4,7040 PLN soit 1 PLN = 0,2146 €	
	Taux de change Mastercard ou Visa appliqué (3)	0% = (0,2146-0,2136)/0,2136	
	Montant des frais de conversion monétaire Mastercard ou Visa appliqués en euro	0 € = Montant de l'opération en euro*taux de change Mastercard ou Visa = 74.76*0%	
Frais d'opérations	Frais fixes facturés par la Caisse régionale	0 €	0 €
	Frais variables facturés par la Caisse régionale	1,95%	1,95%
Frais de conversion monétaire + frais d'opération = total des frais appliqués en euros à l'opération de paiement ou de retrait en PLN par carte		1,46 € = montant de change Mastercard ou Visa appliqué en euro + frais fixes CA + frais variables CA appliqués au montant de l'opération en euro soit 74,76 € =0+0+(1.95%*74,76)	1,46 € = montant de change Mastercard ou Visa appliqué en euro + frais fixes CA + frais variables CA appliqués au montant de l'opération en euro soit 74,76 € =0+0+(1.95%*74,76)

La tarification d'un paiement par carte ou d'un retrait par carte en devise dans un pays de l'EEE correspond aux frais de conversion monétaire appliqués par Mastercard ou Visa + les frais d'opérations facturés par la Caisse régionale de Crédit Agricole (frais fixes + frais proportionnels au montant de l'opération en euro).

- 1) Cours de change BCE au 02/01/2023, à retrouver en temps réel sur le site de la BCE (Banque Centrale Européenne) : https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/eurofxref-graph-pln.en.html
- 2) Cours de change MasterCard ou Visa au 02/01/2023, calculé par les convertisseurs Mastercard ou Visa : <https://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support-conseil/convertisseur-devises.html>
<https://usa.visa.com/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html>
- 3) Taux de change Mastercard ou Visa appliqué = [(Cours de change Mastercard ou Visa – cours de change BCE) / cours de change BCE]

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est situé au 6/7, Place Jeanne d'Arc BP 40535 31005 TOULOUSE Cedex 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 776 916 207, Inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 022 951 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic numéro CPI 3101 2020 000 045 311 délivrée par la CCI de Toulouse, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue de la Boétie 75008 PARIS.

Établissement de crédit de droit français soumis aux articles L511-1 et suivants du code monétaire et financier, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer toutes les opérations de banque et à fournir tous services d'investissement, conformément aux dispositions du code monétaire et financier.

Exemple en Lev Bulgare sur la base des cours de change du 02/01/2023

		Cas d'un paiement par carte en Lev Bulgare	Cas d'un retrait par carte au DAB en Lev Bulgare
Montant de l'opération en Lev Bulgare		200 BGN	
Cours de change BCE (1)		1 € = 1,9558 BGN soit 1 BGN = 0,5113 €	
Montant de l'opération en euro : conversion au cours BCE		102,25 € = 200 BGN/1,9558	
Frais de conversion monétaire	Cours de change Visa ou Mastercard (2)	1 € = 1,9558 BGN soit 1 BGN = 0,5112 €	
	Taux de change Visa ou Mastercard appliqué (3)	0% = [(0,5112-0,5113)/0,5113]	
	Montant des frais de conversion monétaire Visa ou Mastercard appliqués en euro	0 € = Montant de l'opération en euro*tax de change Visa ou Mastercard = 102,25*0%	
Frais d'opération	Frais fixes facturés par la Caisse régionale	0 €	0 €
	Frais variables facturés par la Caisse régionale	1,95%	1,95%
Frais de conversion monétaire + frais d'opération = total des frais appliqués en euros à l'opération de paiement ou de retrait en BGN par carte		1,99 € = montant de change Visa ou Mastercard appliqué en euro + frais fixes CA + frais variables CA appliqué au montant de l'opération en euro soit 102,25 € = 0+0+(1,95%*102,25)	1,99 € = montant de change Visa ou MasterCard appliqué en euro + frais fixes CA + frais variables CA appliqué au montant de l'opération en euro soit 102,25 € = 0+0+(1,95%*102,25)

La tarification d'un paiement par carte ou d'un retrait par carte en devise dans un pays de l'EEE correspond aux frais de conversion monétaire appliqués par Mastercard ou Visa + les frais d'opérations facturés par la Caisse régionale de Crédit Agricole (frais fixes + frais proportionnels au montant de l'opération en euro).

- 1) Cours de change BCE au 02/01/2023, à retrouver en temps réel sur le site de la BCE (Banque Centrale Européenne) : https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/eurofxref-graph-pln.en.html
- 2) Cours de change MasterCard ou Visa au 02/01/2023, calculé par les convertisseurs Visa ou Mastercard : <https://usa.visa.com/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html>
<https://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support-conseil/convertisseur-devises.html>
- 3) Taux de change Mastercard ou Visa appliqué = [(Cours de change Mastercard ou Visa – cours de change BCE) / cours de change BCE]

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est situé au 6/7, Place Jeanne d'Arc BP 40535 31005 TOULOUSE Cedex 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 776 916 207, Inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 022 951 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic numéro CPI 3101 2020 000 045 311 délivrée par la CCI de Toulouse, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue de la Boétie 75008 PARIS.

Établissement de crédit de droit français soumis aux articles L511-1 et suivants du code monétaire et financier, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer toutes les opérations de banque et à fournir tous services d'investissement, conformément aux dispositions du code monétaire et financier.